

Communiqué de presse

Le rapport de la Commission européenne sur le marché laitier met en lumière le besoin de mesures supplémentaires – Les ministres de l'agriculture sont toujours divisés

(Bruxelles, 18 juin 2014) Vendredi dernier, le 13 juin 2014, la Commission européenne a publié son rapport sur la situation du marché laitier.

D'un côté, la Commission estime que l'évolution de la demande et du marché en général est globalement positive. Cette évolution actuelle se maintiendrait aussi à moyen terme autant pour le marché de l'UE que pour le marché mondial. Dans un même temps, la Commission attire l'attention sur les risques élevés de la fluctuation des prix du lait pour une production laitière durable sur l'ensemble du territoire de l'UE. Dans ce contexte, la Commission insiste sur la nécessité de discuter sans tarder d'instruments supplémentaires pour la prévention de crises après la suppression des quotas laitiers en mars 2015.

L'EMB se félicite du rapport objectif et équilibré de la Commission européenne et y voit une confirmation de son évaluation des opportunités et des risques pour le marché laitier. L'augmentation ces derniers mois de la production laitière – de l'ordre de 5 à 15 % dans toute une série de pays producteurs de lait importants de l'UE – montre le potentiel d'une possible augmentation future de la production. La production actuelle à la baisse par rapport à l'année précédente est due principalement aux importants superprélèvements menaçant les producteurs en cas de dépassement de leur quotas, sur base du système encore en vigueur. L'effet limitant de la régulation contribue donc de façon considérable à la reprise timide du marché que nous pouvons observer actuellement.

L'EMB souligne dès lors la nécessité de prendre d'urgence des mesures et d'installer des instruments de crise efficaces pour l'après-quotas. Ceux-ci permettraient, si nécessaire, de limiter la production, aussi après 2015. Lors de leur assemblée générale en avril de cette année, les organisations membres de l'EMB ont adopté un concept bien étudié poursuivant ce même objectif.

Les positions de nombreux États membres semblent aussi confirmer l'opinion de l'EMB. En effet, les ministres de l'agriculture de pays importants tels que la France, l'Espagne, l'Italie et même le Royaume-Uni se sont clairement exprimés contre un assouplissement prématuré des règles existantes. Ces pays ont manifestement reconnu la responsabilité des décideurs politiques pour le maintien d'une production laitière durable sur l'ensemble du territoire de l'UE.

À long terme, cela n'est possible que par le biais d'un prix du lait rémunérateur – une revendication centrale de l'EMB.

Contacts :

Président de L'EMB Romuald Schaber (DE) : +49 1603524703

Contact presse de l'EMB – Regina Reiterer (DE/EN/FR) : +32 (0)2 808 1935